

# MAIRIE D'OLLOIX

## Conseil municipal du 14 Janvier 2019

**Présents** : Philippe MARC-CHANDEZE Maire, Dominique FUSY adjoint, Sandrine KOZAN, Alain HERITIER, Claudette CHAFSEY, Alexandra DUSSABY et Isabelle TRIPEAU conseillers municipaux.

**Pouvoir** : Myrtille FERRE donne pouvoir à Alexandra DUSSABY.

**Absents** : Béatrice BELLARD donne pouvoir à Philippe MARC-CHANDEZE.

**Secrétaire de séance** : Dominique FUSY.

<b><u>Ordre du Jour :</u></b>
-------------------------------

- 1) Modification des statuts de Mond'Arverne Communauté,
- 2) Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT),
- 3) Point sur le contentieux avec Saint Nectaire,
- 4) Avenant EAU avec la communauté de Mond'Arverne,
- 5) Maison de la Monne,
- 6) Réception technique de la station,
- 7) Avancement de grade d'un employé municipal,
- 8) Via Aversa,
- 9) Remboursements divers (courses de Noël, prestataires de la fête de la Mûre),
- 10) Informations sur le projet Eolien de Montaigut-Le-Blanc,
- 11) Informations sur le compteur LINKY,
- 12) Projet adressage,
- 13) Engazonnement des allées du cimetière de la Commanderie,
- 14) Questions diverses.



# MAIRIE D'OLLOIX

## **1. Modification des statuts de Mond'Arverne Communauté**

Il n'y a pas de remarque particulière sur les modifications des statuts de Mond'Arverne.

Pour : 7    Contre : 0    Abstention : 2

## **2. Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)**

Toutes les activités extra scolaire exercées jusqu'à présent par le SIVOS sont reprises par Mond'Arverne. La somme de 3287 € est réorientée vers Mond'Arverne.

Pour : 7    Contre : 0    Abstention : 2

## **3. Point sur le contentieux avec Saint Nectaire**

La procédure suit son cours. Mrs BACQUET, BELLONTE et PIGOT se seraient rencontrés et auraient convenu de l'abandon des poursuites engagées par Saint Nectaire. Il reste à M. PIGOT, président de Mond'Arverne, à obtenir un écrit de la part de la commune de Saint Nectaire.

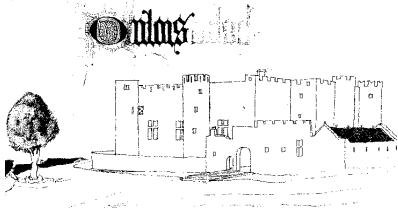
Jeudi 10 janvier, une réunion au SME (ex SIVOM) à Coudes avec Mrs BACQUET, PIGOT et les communes de Mond'Arverne devant intégré le SME a permis de prendre la décision de faire appel à un cabinet d'études pour déterminer le processus de lissage des tarifs. Il s'agit de mettre en place un dispositif qui amènera chacune des communes au prix moyen du m<sup>3</sup> du SIVOM.

Le président du SME a précisé que pour OLLOIX, il fallait au préalable de son entrée dans le SME, avoir réglé le contentieux existant avec la commune de Saint Nectaire.

## **4. Avenant EAU avec la communauté de Mond'Arverne**

Compte tenu de l'état d'avancement du transfert de la compétence eau à Mond'Arverne, il faut renouveler la convention amenant la commune d'Olloix à exercer la compétence eau jusqu'au 31/12/2019.

Pour : 9    Contre : 0    Abstention : 0



# MAIRIE D'OLLOIX

## **5. Maison de la Monne**

Les futurs repreneurs, M et Mme RUNAVOT, vont signer le bail commercial de la Maison de la Monne. L'ouverture sera faite au mois de mars prochain.

Le prochain repas des anciens sera fait à la Maison de la Monne.

## **6. Réception technique de la station**

La réception technique est faite, il reste à faire une inauguration officielle.

Les visites d'entretiens sont faites mais il faudrait que celles-ci soient consignées sur le registre. Une journée de visite pour les olloisiens pourrait être organisée.

## **7. Avancement de grade d'un employé municipal**

Pour faire suite à la demande de M. PEREIRA d'un avancement de grade Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur cette demande.

Claudette CHAFSEY estime que l'employé communal doit montrer un investissement égal sur toutes les activités qui lui sont confiées. Dominique FUSY précise que l'employé communal dans une petite commune est exposé aux remarques de tout genre et qu'il faut faire attention à l'image donnée.

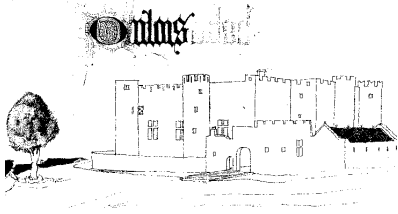
Alexandra DUSSABY et Philippe MARC-CHANDEZE précisent qu'ils sont favorables à la requête de l'employé communal en considérant que c'est, notamment, un encouragement à faire encore mieux.

Pour : 4    Contre : 5    Abstention : 0

## **8. Via Aversa**

Le parcours de la Via Arverna a été re-vérifié. Il est demandé à toutes les communes concernées par ce trajet, de vérifier le parcours (parcelles privées et communales). Il n'y a pas de problématique concernant notre commune.

Pour : 9    Contre : 0    Abstention : 0



# MAIRIE D'OLLOIX

## **9. Remboursements divers (courses de Noël, prestataires de la fête de la Mûre**

Concernant la fête de la Mûre et la prestation de Mme HEITZ pour 120 €, il convient de pratiquer un contrat de vacation (Mme HEITZ n'étant pas professionnelle).

Suite à un problème avec Intermarché Mr Philippe MARC-CHANDEZE a avancé le montant des courses pour le Noël des enfants (131,80 €), il faut donc le rembourser.

Pour : 9    Contre : 0    Abstention : 0

## **10. Informations sur le projet Eolien de Montaignut-Le-Blanc**

L'association Vent debout se propose d'organiser une réunion d'information à Olloix. Le conseil communal est globalement favorable.

## **11. Informations sur le compteur LINKY**

Les compteurs appartiennent aux AODE. Le Maire ne peut pas interdire le remplacement des compteurs. Une réunion publique pourrait être organisée sur ce sujet.

## **12. Projet adressage**

Nous n'avons reçu qu'un seul devis sur les différentes demandes envoyées.

Il est décidé de mettre en place un numérotage pair impair. Il sera organisé une journée de travail sur la numérotation des habitations.

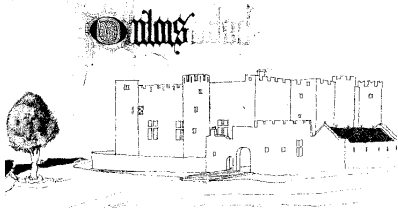
## **13. Engazonnement des allées du cimetière de la Commanderie**

Le label niveau 3, 0 phyto a été obtenu par la commune. Le cimetière de la Commanderie sera engazonné.

## **14. Questions diverses**

### **Chemin allant du lotissement au carrefour des batailles**

Claudette CHAFSEY alerte sur le fait que le chemin allant du lotissement au carrefour des batailles est très abimé par le passage des tracteurs. Ces derniers empiètent sur le bas-côté, élargissent la voie et ainsi réduisent l'écoulement des eaux pluviales.



# MAIRIE D'OLLOIX

## Le terrain de la cure

Isabelle TRIPEAU fait remarquer que des chenilles processionnaires sont présentes dans le jardin de la Cure. Il faudra installer des pièges.

## Virage de Granval

Au regard des nombreux accidents survenus dans ce virage, la commune fera une demande auprès de la DIR pour étudier la mise en place d'une barrière de sécurité.

## Rue des Trois Puys

Il faudrait tenir en place des tas de pouzzolane dans la rue des Trois Puys pour les épisodes neigeux.

## Poubelle à côté du logement de la Cure

Les poubelles sont trop proches d'un mur de propriété privée (M GOMES) et le mur a été abimé.

Il faut étudier un emplacement plus adapté.

## Fête de la Mûre

La question du renouvellement de la fête de la Mûre en 2019 se pose. Elle pourrait se tenir le 14 septembre.

Une réunion se tiendra en février pour décider de la réalisation de cette manifestation.

## Camping

Il faut redéfinir les tarifs pour le camping. Un règlement intérieur devra être mis en place

Fin du conseil municipal.